

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Difficultés financières auxquelles font face les entreprises de proximité Question écrite n° 14441

Texte de la question

Mme Florence Goulet alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les difficultés financières auxquelles font face les entreprises de proximité, dont le volume d'activité est en recul ou stagne tous secteurs confondus depuis plusieurs trimestres. C'est le constat dans le département de la Meuse, comme dans de nombreux départements ruraux. La trésorerie des entreprises est ainsi très dégradée puisqu'elles doivent faire face, dans le même temps, aux échéances des prêts garantis par l'État (PGE) et au rappel des reports de cotisations et contributions sociales suspendues au cours de l'année 2020. À cela s'ajoute l'enchérissement continu des matières premières et de l'énergie, les difficultés d'approvisionnement, l'inflation avec une forte augmentation qui a ralenti la consommation des ménages et la complexité des dispositifs de soutien à la rénovation énergétique que les entreprises subissent, freinant sa mise en œuvre. Les efforts déployés par ces entreprises de proximité ont été malheureusement anéantis par la promesse non tenue d'un choc de simplification annoncée par le Gouvernement et elles constatent plutôt un choc de complexification en raison d'une surenchère de normes et d'un changement constant de réglementations. Les prévisions pour 2024 sont très pessimistes et l'embellie annoncée par le Gouvernement n'est pas au rendez-vous puisque des fermetures et des suppressions d'emplois sont envisagées. Aussi, elle lui demande quelles sont les mesures urgentes prévues par Gouvernement pour aider les entreprises de proximité, qui constituent un maillon essentiel de la vie économique des territoires ruraux.

Données clés

Auteur : Mme Florence Goulet

Circonscription: Meuse (2e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 14441

Rubrique: Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>23 janvier 2024</u>, page 458 Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)